



Nous **agissons**
aussi pour préserver votre
environnement !

les commerçants et les artisans
du Pays Midi Quercy

90 % d'entre vous
sont prêts à privilégier
un commerçant ou un artisan
qui met en place des pratiques
respectueuses de l'environnement !

70 % estiment que cela passe
par un gage de fiabilité qui
se concrétise par le label « **Eco-Défis** ».
(source CCIP Val-de-Marne 2008)

Une initiative de



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):
l'Europe investit dans les zones rurales

Nous nous engageons à relever 3 défis parmi ces **Éco-gestes***



1 • Économiser l'énergie

Utiliser les étiquettes énergie pour vous guider dans le choix de vos équipements.

Maîtriser notre consommation (ampoules basse consommation, chauffage régulé, isolation de nos commerces et entreprises...)

Eteindre les veilles sur nos ordinateurs ou autres appareils électriques.



2 • Économiser l'eau

Installer des mitigeurs et des économiseurs d'eau sur les robinets.

Installer des chasses d'eau à double et faible débit et des systèmes de marche/arrêt des robinetteries par détection de présence.



3 • Réduire le volume d'emballages

Remplacer les sacs en plastique jetables par des sacs ou cabas réutilisables,



4 • Privilégier les éco-produits

Privilégier les filières locales et communiquer sur l'origine et la qualité environnementale des produits.

Mettre de la documentation à la disposition des clients pour présenter les différents labels existants.



5 • Réduire et trier nos déchets

Effectuer un tri sélectif des déchets.

Regrouper les déchets pour les filières de dépollution (piles, ampoules basse consommation, Equipements Electriques et Electroniques).



6 • Locaux

Mettre en place des moyens pour faciliter l'accessibilité de notre magasin et/ou des ateliers aux personnes à mobilité réduite.